

Expositions et congrès

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **57 (1984)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Expositions et congrès

Dans une année:
SWISSBAU 85

6^e exposition de la construction, Bâle, du 5 au 10 février

-ieps-. Conformément à la tradition, la SWISSBAU 85 se déroulera dans les bâtiments de la Foire suisse d'échantillons qui comprendra aussi à ce moment le nouveau complexe du Centre européen de commerce mondial et de congrès. Il y a maintenant dix ans qu'était organisée la première SWISSBAU; aujourd'hui, cette exposition est la marque et le symbole d'un important secteur de l'économie suisse.

Le chiffre des exposants et des visiteurs a progressé lors de chaque édition de la SWISSBAU. En 1983, on comptait 1077 exposants pour une surface de stands de plus de 46 000 m², l'ensemble de l'exposition s'étendant sur plus de 110 000 m². Point important pour les exposants, le chiffre des visiteurs s'est établi à 104 132 spécialistes et maîtres d'ouvrage.

Cette affluence a incité les organisateurs de la SWISSBAU 85 à concevoir un cheminement plus aisé pour les visiteurs. Désormais, l'exposition sera subdivisée en secteurs qui s'articulent comme suit:

Secteur 1

Information, étude, recherche, financement, administration et organisation

Information, documentation, associations, autorités, écoles, organisations, offices-conseil, projection, étude, enquêtes de marché, promotion, banques, assurances, administration et organisation.

Secteur 2

Equipements de chantier et d'atelier

Baraques de chantier, containers, signalisation, outillage, appareils et petites machines, échafaudages, coffrages, protection des travailleurs.

Secteur 3

Génie civil

Géotechnique, sondages et stabilisations, blindage de canalisations, drainage, construction de routes et canalisations, enceintes de fouilles, éléments de construction, construction de ponts, fondations spéciales.

Secteur 4

Gros œuvre

Matières premières, éléments de construction, armatures, murs porteurs extérieurs et intérieurs, planchers, escaliers, ossatures porteuses, toitures, évacuation des eaux de toiture, canaux de fumée et cheminées industrielles, préfabrication, unités de montage, éléments préfabriqués.

Secteur 5

Second œuvre

Murs extérieurs et intérieurs non porteurs, revêtements muraux extérieurs et intérieurs, plafonds, sols, revêtements de sol, vernis, couleurs, papiers peints, textiles, revêtements

muraux, colles, enduits, accessoires, produits en plâtre, escaliers légers, portes, portes industrielles, vitrages, produits d'étanchéité, installations de protection contre le soleil et d'obscurcissement, éléments de second œuvre, accessoires, équipements spéciaux.

Secteur 6

Equipements et installations techniques

Eau, gaz, électricité, chauffage, préparation d'eau chaude, ventilation, climatisation, équipements sanitaires, équipements de cuisine, appareils électro-ménagers, installations de transport, installations d'alarme et de protection, installations d'élimination des ordures, engins et appareils de nettoyage.

Secteur 7

Isolation, protection des bâtiments, produits chimiques

Isolation, étanchéité à l'eau et à l'humidité, protection contre le feu et la corrosion, chimie du bâtiment.

Secteur 8

Aménagements extérieurs

Revêtements de sol de plein air, horticulture et jardinage, mobilier de jardin, installations et places de jeu et de sport, piscines, équipements pour la circulation routière, équipements pour places de stationnement, éclairage extérieur, halles et baraques.

En ce qui concerne les présentations spéciales, la SWISSBAU 85 mettra l'accent sur le thème de la pollution atmosphérique et de la responsabilité à l'égard de l'air. Des symposiums et des séminaires proposeront en outre des informations sur les tendances actuelles aux milieux professionnels suisses et des pays environnants.

Les milieux éminents et les personnalités de l'industrie suisse de la construction ont une nouvelle fois promis leur coopération active. La SWISSBAU 85 sera placée sous le patronage d'honneur de M. Kurt Furgler, conseiller fédéral et chef du Département fédéral de l'économie publique.

Documentation, renseignements et formulaires d'inscription directement par le secrétariat de la SWISSBAU 85, case postale, 4021 Bâle.

ERIC REYMOND SA

BRÛLEURS À MAZOUT ET À GAZ CITERNES

Vente - Installation - Entretien

1000 LAUSANNE 6
7, rue du Crêt
Tél. 021/27 62 33



37^e Congrès
mondial
FIHUAT,
Berlin-Ouest,
10 - 14 septembre
1984

Fédération internationale
pour l'habitation,
l'urbanisme et
l'aménagement
des territoires

Revitalisation des quartiers centraux

La structure du congrès

Ces dernières années on a vu se produire un changement souvent radical de la pensée urbanistique et de sa mise en œuvre concrète, surtout dans les pays industrialisés: la construction de (vastes) nouveaux ensembles urbains cède la place à l'amélioration et à la remise en état des quartiers en centre-ville. Voici les filières principales qui se présentent:

- Réhabiliter certains éléments du patrimoine existant et en démolir d'autres pour reconstruction ultérieure,
- passer à des opérations d'insertion,
- améliorer l'environnement (immédiat) du logement,
- améliorer l'infrastructure sociale,
- améliorer l'infrastructure économique, surtout en créant des emplois en centre-ville,
- améliorer les transports collectifs urbains.

Bien évidemment, ces orientations nouvelles ne manquent pas de soulever des difficultés de tous genres.

Il faut:

- formuler des objectifs pertinents,
- résoudre les problèmes de financement pour des opérations souvent très complexes,
- envisager de nouvelles voies de prise de décisions et de coopération entre et avec les secteurs publics, privés et mixtes.

Aucune ville n'est encore venue à bout de ces problèmes, mais s'il y en a une dans le monde industrialisé qui s'est attachée sérieusement à formuler et à mettre en œuvre des programmes cohérents de revitalisation et de réhabilitation, c'est bien Berlin!

C'est une ville qui malgré l'effort énorme de la construction de 500 000 logements compte encore de nos jours 50% de logements d'avant-guerre, elle connaît encore des sites nombreux et importants pour la construction neuve et les opérations d'insertion. C'est une ville aussi où les objectifs de toute opération en centre-ville provoquent depuis de longues années déjà des débats politiques et techniques passionnés.

Il va sans dire que d'autres villes, de tous les continents, peuvent tirer des enseignements de ces nombreuses tentatives et expériences. Berlin se présente à la fois comme une source d'inspiration et comme un avertissement contre un optimisme excessif et des prétentions trop ambitieuses. Le Berlin d'aujourd'hui peut à plusieurs titres être considéré comme un laboratoire d'urbanisme, où les expériences se font grandeur nature.

Le 37^e Congrès mondial de la FIHUAT veut offrir aux participants un vaste éventail d'expériences greffées sur le territoire de Berlin. C'est dans cette optique que se définissent le thème et les sous-thèmes du congrès.

Le thème et les sous-thèmes

Personne ne met plus guère en doute que la réhabilitation et la revitalisation des quartiers urbains centraux sont une tâche globale, qui exige la prise en compte simultanée et coordonnée des multiples dimensions de l'urbanisme.

Malgré ces imbrications, le congrès abordera en premier lieu quelques questions et préoccupations majeures séparément pour les situer ensuite dans leur contexte global.

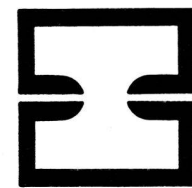
Six plages de problèmes ont été définies:

- I. **Intégration-Ségrégation.** Faut-il précéder l'intégration des différents groupes socio-économiques, démographiques et ethniques de la population ou faut-il accepter, voire encourager, une certaine ségrégation?
- II. **Financement du logement.** Comment financer la revitalisation de l'habitat dans les quartiers centraux: quels doivent être les rapports entre les fonds publics et les fonds privés, quels sont les moyens qui peuvent provenir d'autres utilisations du sol (boutiques, bureaux, etc.)?
- III. **Revitalisation économique.** Comment donner un essor économique aux quartiers centraux: plus d'emplois, remise en état des quartiers industriels, création de nouveaux genres d'emploi, de zones de développement, etc.
- IV. **Infrastructure sociale.** Quels sont les besoins de base et quels sont les autres équipements et services qui permettent d'amorcer la revitalisation?
- V. **Participation des citoyens - urbanisme flexible - déregularisation.** Dans les quartiers et voisinages qu'il faut revitaliser et réhabiliter, les habitants sur place seront directement impliqués. Ne faut-il alors pas faire preuve d'un urbanisme très flexible et abandonner un grand nombre de normes et régulations rigides et générales?
- VI. **Rôle du logement et de l'activité de la construction dans les projets de revitalisation.** Comment les politiques du logement et de la construction peuvent-elles avoir un impact positif sur la revitalisation économique des quartiers centraux, sur l'utilisation plus intensive des infrastructures existantes et sur une structure démographique plus équilibrée socialement?

Rappelons que l'USAL est membre de la FIHUAT. Des renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat central de l'USAL, à Zurich, tél. (01) 362 42 40.

UNE QUALITÉ RENVERSANTE

A. HELD
& Cie SA
MENUISERIE
EBENISTERIE



PAROIS COULISSANTES INSONORES
AGENCEMENTS FENÊTRES
1820 MONTREUX
Rue Pré-du-Marché 19 Tél. (021) 63 55 21

Escaliers hélicoïdaux de Naegeli-Norm

planification consciencieuse - exécution parfaite!

**Nouveau: Typ 20 -
pour les petites surfaces,
dès 150cm!**

Naegeli-Norm AG Betonelemente
8401 Winterthur Telefon 052 36 14 64

naegeli-norm

Nous sommes le partenaire sur lequel vous pouvez compter, du projet au montage final. Vous pouvez conseiller en toute confiance nos produits de qualité à vos maîtres d'œuvres, car nos escaliers hélicoïdaux sont la perfection-même, jusque dans le moindre détail!

Demandez notre catalogue de planification 83
 notre livre de présentation (à l'examen) conseil
auprès d'un de nos spécialistes ou visitez notre exposition
relative aux ● escaliers hélicoïdaux ● escaliers à lamelles
● escaliers en colimaçon ● cadres de portes ou fenêtres.



Foire suisse
d'échantillons, Bâle
du 5
au 14 mai 1984

Lorsque la 68^e Foire suisse d'échantillons ouvrira ses portes le samedi 5 mai 1984, le visiteur découvrira une Muba 84 transformée en bien des points. La Muba, qui se tient pour la première fois sans la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie et qui occupe en outre les nouvelles halles d'exposition du Centre de congrès, a pratiquement augmenté de 85 000 m² et atteint une surface d'exposition totale de 188 000 m². L'augmentation considérable de la surface d'exposition a permis de réaliser une nouvelle distribution des emplacements au profit d'une meilleure vue d'ensemble, de l'extension des secteurs habituels et de la création de nouveaux secteurs, de présentations spéciales supplémentaires et de participation de pays partenaires commerciaux. D'autre part, à travers des formes de présentation inédites, des manifestations annexes, des réunions et des symposiums, la Muba 84 veut démontrer, qu'en l'occurrence, une présentation nationale de biens et de ser-

vices de très haute qualité est à la fois une place d'échanges et un forum d'information pour les innovations techniques.

Au cours des années passées déjà, les présentations spéciales sont devenues de plus en plus des éléments importants de la Foire et de véritables aimants pour le public. Mais elles ont toujours été fondées sur l'idée d'aborder des thèmes d'actualité et de permettre ainsi aux visiteurs de jeter un regard sur divers problèmes de notre époque. Cette année, à la Muba 84, les présentations spéciales occuperont encore plus de place que les années précédentes. Le nombre imposant de 43 prestations spéciales correspond à un nouveau record et l'éventail thématique est plus abondant que jamais.

Ces présentations spéciales constituent un véritable programme géant à la Muba 84 et sont destinées à fournir aux visiteurs des informations aussi multiples qu'intéressantes.

Bibliographie

Habitat groupé

Aménagement local et procédure d'octroi de permis de construire: recommandations aux cantons et aux communes

L'Office fédéral du logement fait paraître dans son *Bulletin du logement* (vol. 27) un texte sur «Habitat groupé - Aménagement local et procédure d'octroi de permis de construire: recommandations aux cantons et aux communes».

Dès le début de 1980, la rapport de la Commission d'experts pour l'encouragement de l'accession à la propriété de logements (commission Masset), rapport adressé au chef du Département fédéral de l'économie publique, a suscité la réalisation accrue de formes d'habitat groupé: maisons en bande ou en tapis, par exemple. Ces formules présentent des avantages, en particulier du point de vue du prix et sur le plan sociologique. Elles sont à conseiller pour des raisons de politique de la propriété, mais également parce qu'elles peuvent servir à éviter des évolutions fâcheuses de l'aménagement du territoire, étant réalisables sur un espace restreint. Il est vrai qu'au-

jourd'hui de nombreuses prescriptions relatives à la construction et à la planification excluent la création de tels ensembles, de sorte qu'on en est réduit à prendre des mesures d'exception pour échapper à des procédures longues et incertaines.

La Commission de recherche pour le logement, l'Office fédéral du logement et l'Office fédéral de l'aménagement du territoire ont pris en commun l'initiative de ce volume 27, qui soumet aux cantons et aux communes des idées, des suggestions utiles à l'élaboration de règlements sur l'habitat groupé.

La publication illustrée contient 72 pages. On se la procurera, numéro de commande 725.027 f, auprès de l'OCFIM (Office central fédéral des imprimés et du matériel), 3000 Berne; au Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment (CRB), Zentralstrasse 153, 8003 Zurich; ou en librairie. Prix: 6 francs.

*Office fédéral du logement,
service d'information.*